

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE TRAVAIL SUR LES NAP ET**  
**DU COMITE TECHNIQUE DU 27 /04/ 2017 A 18 HEURES**  
**SALLE DES**  
**MARIAGES DE**  
**PEYNIER**

**Personnes présentes :**

**Personnel Mairie**

Mr Jean Luc AUBERT, Adjoint Petite Enfance  
Mme Anne THIABAUD, Directrice Générale des Services  
Mme Mireille DAFFOS, Coordinatrice Enfance et Jeunesse  
Mme Géraldine VIVONA, Chargée de missions  
Mme Régine SALIPA en charge de l'atelier théâtre des NAP

**Personnel IFAC :**

Mme Claire GUILLAUD, Responsable du centre d'animation  
Mme Laurie GALLIANO, Directrice de l'accueil de loisirs et  
coordinatrice des NAP à la maternelle  
M Joris BERTAINA, animateur permanent secteur jeunes et  
coordinateur des nap à l'école élémentaire

**ECOLE**

Mme VENTRE, Directrice de l'école élémentaire

**Usagers**

Mme Melody MEYER (élue UPEP)

**Rappel de l'ordre du jour**

1. Concertation sur les améliorations à apporter (inscriptions, activités, intervenants...)
2. Planning prévisionnel 2017/2018

Bien qu'aucune enquête n'ait été menée, Melody Meyer (représentante UPEP), relaie un avis plutôt favorable des parents quant à la qualité des activités contenues dans les NAP : Le contenu est intéressant, varié, le niveau est très bon, les familles expriment en général une satisfaction. Compte tenu des annonces politiques du Président de la République nouvellement élu qui pourrait permettre aux mairies de revenir à la semaine des 4 jours dès la rentrée 2017, si le temps scolaire venait à être modifié, elle souhaite que le bénéfice acquis de ces NAP soit maintenu quelle que soit sa forme d'organisation.

En effet Mme THIABAUD , Directrice Générale Des Services, parle d'une satisfaction générale.

Ces NAP ont permis de créer du lien entre les familles, les intervenants, les différentes associations et L'IFAC dont le travail est plus visible sur la commune.

Du lien s'est de même créé entre les différents services municipaux: Le service technique qui a été sollicité et qui s'est investi, entre autre, sur le projet jardin mais aussi la bibliothèque

Municipale avec Laurie. Le personnel municipal s'est aussi investi (Valérie de la Crèche, Régine et Valérie de l'élémentaire.)

Mieille Daffos (coordinatrice enfance et jeunesse) fait remarquer qu'il est rare et plutôt apprécié d'avoir un représentant de l'éducation nationale à une réunion NAP.

Madame Ventre (directrice de l'école primaire) trouve cela naturel et dit que l'enfant est pris dans sa globalité, qu'il reste le même enfant, que ce soit à l'école ou lors des NAP.

### **1 : Concertation sur les améliorations à apporter.**

Lors du précédent comité de pilotage, il a été demandé à l'Upep de réfléchir au problème des inscriptions aux NAP (beaucoup d'attente, tensions, parents pas toujours satisfaits quant au choix restant des activités.). L'Upep soumet l'idée de la dématérialisation via le portail famille et approuve la proposition de vœux multiples priorisés.

Anne Thiabaud pense qu'il est préférable de garder le contact avec les familles, pour privilégier ce lien qui s'établit et le faire perdurer. Il est constaté de même un problème d'actes impayés avec la dématérialisation (cantine, garderie,...)

Le mode d'inscription est toutefois repensé et l'on va proposer aux familles de formuler 3 vœux pour les prochaines inscriptions avec l'assurance d'un atelier proposé à l'enfant parmi ces trois vœux.

L'Upep demande également que le contenu des ateliers soient plus explicites dans la présentation sur la fiche d'inscription.

#### Dates à retenir pour les prochains guichets uniques :

Les samedis 24 juin et 1 juillet de 9h à 12h

Les mercredis 28 juin et 5 juillet de 9h à 12h

Le lundi 3 juillet de 16h à 19h

Monsieur Aubert rappelle qu'il est préférable que les familles arrivent avec les dossiers pré remplis le jour des inscriptions, ce qui diminuera le temps d'attente pour tous.

Claire Guillaud (responsable IFAC) précise qu'il y a eu plus d'inscriptions aux NAP cette année sur l'élémentaire, avec toutefois un taux d'absentéisme à déplorer aux niveaux des intervenants.

On rappelle la soirée théâtrale menée par Régine en partenariat avec l'Upep qui a rencontré un vif succès. Les appels aux gâteaux et la buvette ont généré des fonds pour le stage de voile de fin d'année (l'UPEP participe à hauteur de 2050 euros pour ce stage).

### **2 : Planning Prévisionnel 2017/2018**

Un projet de fresque dans la cour de l'école élémentaire, au niveau du grand préau, a été demandé et voté par le conseil d'élèves lui-même. Ce projet devrait être prochainement validé par la mairie. Un intervenant (graff) devrait conduire l'atelier.

Melody Meyer suggère alors de faire le lien avec l'intervenant graff prévu le jour de la JIDE (Journée internationale des droits de l'enfant) prévue en novembre 2017.

De même qu'elle pense à un atelier de sensibilisation des enfants à l'écriture journalistique, toujours en lien avec la JIDE dont le thème portera cette année sur la liberté d'expression.

Géraldine Vivona (animatrice) prévoit un atelier tags et graffitis pour la prochaine période et

travaillera sur un atelier de vote avec les plus grands dès septembre en préparation de la JIDE. Anne Thiabaud demande si l'atelier premier secours est toujours d'actualité, Claire Guillaud attend un contact de la Croix Rouge et des Pompiers Volontaires.

Une nouvelle association sportive proposera des sports novateurs (foot américain, arts martiaux,..) Un atelier d'escrime sera proposé aux maternelles.

Pour cette prochaine période un atelier potager partagé par les 3 sections va voir le jour pour les maternelles (plantation de pieds de tomates,...)

L'atelier cuisine a eu un succès aussi grand avec les maternelles qu'à l'élémentaire et sera bien sûr reconduit

**La fête des NAP aura lieu le vendredi 23 juin de 16h à 19h dans la cour de l'école élémentaire. Elle permettra aux enfants d'exposer leurs différents travaux effectués lors des diverses activités et aux parents de voir ce qui est proposé aux enfants.**

**Les parents pourront aussi rencontrer les intervenants qui pourront exposer le contenu de leurs ateliers pour l'année 2017-2018.**

**Ainsi, le choix des activités pourra se faire de manière éclairée lors des futures inscriptions.**

## COMITE TECHNIQUE

Un point est fait sur les activités du CEJ .

Nous avons atteint le maximum des inscriptions à la garderie municipale.

100% des demandes des familles sont satisfaites (réparties entre la garderie municipale et les activités périscolaires proposées par ifac).

En ce qui concerne le multi accueil de Peynier, une augmentation de l'agrément à 40 enfants a été demandé qui permettra d'accueillir à certains moments jusqu'à 48 enfants.

La quasi-totalité des familles sera satisfaite, aucune extension n'est à envisager.

Il y a aussi 8 assistantes maternelles répertoriées sur Peynier qui proposent leurs services aux familles.

Si toutefois, la population venait à augmenter de manière significative, il faudrait envisager une extension à la crèche et à l'école maternelle dans laquelle le réfectoire est au maximum de sa capacité d'accueil ( 2 transferts de 14 enfants au restaurant scolaires sont effectués presque tous les jours).

Anne Thiabaut rappelle la construction d'un nouveau restaurant scolaire.

Les travaux commenceront le 8 juillet 2017 et devraient durer 2 ans.

Monsieur le Maire et les élus en charge de ce projet viendront le présenter lors de la prochaine commission restauration.

Les locaux de l'ifac seront récupérés par l'école et les activités proposées par IFAC se feront dans les locaux de l'actuel restaurant scolaire qui sera réaménagé.

Melody Meyer fait un retour sur la difficulté d'une surveillance efficace dans la cour à la maternelle durant le temps mairie.

Madame Thiabaut la rassure sur le fait d'une vigilance supplémentaire demandée aux agents et du personnel supplémentaire mis en place.

Claire Guillaud parle du Centre de Loisirs en insistant sur la motivation de son personnel et L'investissement de Laurie et Joris .

Elle annonce une baisse des effectifs du périscolaire et une augmentation de la fréquentation des séjours proposés.

Melody Meyer suggère une réévaluation de la subvention municipale afin de baisser le reste à charge des familles sur le centre de loisirs.

Mireille Daffos répond que ce n'est pas envisageable pour l'instant. Cela fera partie de la discussion engagée au moment de la re-signature du CEJ en janvier 2018.

Claire Guillaud termine en énonçant le choix de la thématique du centre de loisirs pour l'été 2017 : **La Provence**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.